



La conception lumière

Appréhender le contexte, les enjeux et les acteurs

Coordonné par
l'Association
des concepteurs
lumière
et éclairagistes

Préface de François Chaslin



ACE

EDITIONS

LE MONITEUR

Pollution lumineuse : entre défiance et coopération

Géographe de formation, passionné d'astronomie, Samuel Challéat a soutenu en 2010 une thèse intitulée « Sauver la nuit – Empreinte lumineuse, urbanisme et gouvernance des territoires ». Il a cofondé, avec l'appui de plusieurs laboratoires, le collectif de recherche RENOIR¹ en 2013. *Propos recueillis par Fanny Perrineau.*

En guise d'entrée en matière, pouvez-vous nous rappeler quelles sont les représentations du noir dans la culture occidentale ? Et quels usages faisons-nous de la nuit ?

Une image profondément ancrée dans notre société est la nuit comme représentation du mal, de la peur ou encore de l'ignorance. Néanmoins, cet espace-temps reste chargé d'ambiguïtés : l'enfant a peur du noir, de la nuit et de son folklore ; l'adulte craint lui aussi la solitude de la nuit, qui renvoie à l'insécurité. Au-delà des peurs un des mots pourtant fréquemment associé à la nuit est « liberté ». Cela peut s'expliquer par le fait que la nuit est le temps hors du travail pour la majorité d'entre nous (85 %). Ce n'est donc pas un temps contraint, mais le temps des activités et des relations choisies et non plus imposées. En revanche, la nuit reste le temps laborieux pour 15 % de la population. Cependant, même si travailler durant la nuit est socialement difficile, certains disent apprécier le travail nocturne, car la hiérarchie se fait moins sentir par exemple.

Concernant nos usages, la nuit est le temps de l'émerveillement, de l'introspection, le moment où les regards sociaux s'effacent et nous laissent nous adonner à la contemplation. Il peut y avoir quelque chose de mystique, de quasi religieux et la nuit – temps *en et de la marge* – est source d'inspiration pour de nombreux artistes. Mais il ne faut pas trop embellir l'imaginaire nocturne, notamment en ville. La nuit n'est pas un espace-temps festif pour tous, et les scènes qu'elle donne à voir sont souvent très ségréguées. Par exemple, pour une bonne partie des métropoles, le début de la nuit est un moment convivial (sorties au café ou au restaurant), mais aussi un moment d'exclusion (souples populaires). Plus tard, certains essaieront de trouver le sommeil dans la rue alors que passeront à côté d'eux les consommateurs de festivités nocturnes, souvent coûteuses. Dès son apparition, l'éclairage urbain a révolutionné notre rapport à la nuit et à l'obscurité : grâce à lui, on a par exemple aboli les limites temporelles que posait la nuit à l'économie. Sans parler de tout l'imaginaire positiviste et moderniste qui a accompagné son essor ! Aujourd'hui le regard des gens est en train de changer : nous sommes de plus en plus sensibles aux problèmes environnementaux et les effets et impacts négatifs de l'éclairage artificiel commencent à être connus, si ce n'est en détail, au moins d'une façon générale. Et puis la nécessité d'une transition énergétique trouve un certain écho dans les territoires et rejoint parfois l'idée d'un nécessaire ralentissement de nos sociétés, voire d'une décroissance. En regard, ce sont les aspects positifs du noir et de la nuit que nous redécouvrons : protéger une certaine part d'obscurité, c'est sauvegarder le rapport que l'on peut avoir avec la nuit comme ressource socio-culturelle, scientifique, esthétique, philosophique, etc. La nuit et le noir sont bien une source d'aménités environnementales !

¹ Collectif de recherche RENOIR (Ressources Environnementales Nocturnes & territOIRes).

On se rend doucement compte des apports essentiels du noir mais comment peut-on mesurer la pollution lumineuse de façon mathématique, sociale ? Utilisez-vous des indicateurs en particulier ?

C'est la question du moment, la quantification de la pollution lumineuse ne peut se résumer à un seul indicateur physique, car tout dépend de ce que l'on veut montrer : effets environnementaux, effets sanitaires, effets socio-culturels... ce ne sont pas du tout les mêmes choses ! Et puis, comme toujours, il restera la question de savoir qui construit l'indicateur. Pour les astronomes, le problème reste simple, il se résume à « est-ce que je vois la Voie lactée ? », mais on comprend bien que si cet indicateur convient aux astronomes, il n'est pas valable pour un écologue ou un médecin. L'AFE a aussi ses propres indicateurs, essentiellement techniques et calculés en fonction de l'œil humain ; là encore, ils ne sont pas directement transposables aux problématiques environnementales, par exemple. Finalement, un indicateur renvoie toujours à un choix politique, au sens premier du terme : il s'agit de choisir ce que l'on veut montrer, ce qu'il est possible de mesurer, de quantifier, de cartographier. Un indicateur complexe sera toujours moins puissant dans une stratégie de vulgarisation et de sensibilisation qu'un indicateur « visuel », témoin l'article scientifique (infographie) « The new world atlas of artificial night sky brightness² », qui rend la modélisation de la diffusion de la lumière artificielle dans l'atmosphère à la portée de tous en donnant des équivalences de visibilité plus ou moins bonne du ciel étoilé et de la Voie lactée. Ce qu'il faudrait maintenant, c'est trouver des indicateurs des effets écologiques et sanitaires, mais on a du mal parce que l'on n'a encore qu'une connaissance imparfaite des effets à échelles larges sur notre environnement. Les recherches dans ce domaine sont en cours : nous travaillons par exemple sur la notion d'« empreinte lumineuse », dont j'avais posé les fondements dans ma thèse de doctorat et qui pourrait jouer ce rôle d'indicateur synthétique, mais nous sommes pour l'instant bien loin de pouvoir fournir un indicateur relativement simple et opérationnel. C'est pareil sur le plan sanitaire : les études sont beaucoup trop récentes pour que les médecins puissent dégager des seuils de dangerosité qui serviraient de fondement à des politiques publiques. En attendant, c'est le principe de précaution qui peut être mobilisé par ces politiques.

On voit bien que la mesure de la pollution lumineuse est complexe, car il ne s'agit pas seulement de comprendre les sources de la pollution, mais également les écosystèmes récepteurs, humains ou non. C'est pourquoi le facteur « accès visuel à la Voie lactée » reste largement utilisé, car relativement simple à modéliser. Par ailleurs, tout le monde a déjà fait l'expérience de lever les yeux vers le ciel nocturne en ville et à la campagne et a pu constater qu'il voyait beaucoup plus d'étoiles dans le second cas. Il y a donc un usage stratégique de cet indicateur, qui permet de se rapprocher de la quotidienneté des personnes et qui participe de ce que l'on appelle « la construction des publics » d'un problème environnemental.

² « The new world atlas of artificial night sky brightness », Falchi (Fabio), Cinzano (Pierantonio), Duriscoe (Dan), Christopher C.M. Kyba, Christopher D. Elvidge, Baugh (Kimberly), Boris A. Portnov, Nataliya A. Rybnikova, Furgoni (Riccardo), *Sciences Advances*, juin 2016.

Même avec ce problème d'indicateurs, les territoires commencent à agir... Par quoi sont-ils motivés ? Et d'un point de vue institutionnel, comment la nuit est-elle protégée?

Il semble que l'action territoriale soit advenue essentiellement par la fenêtre d'opportunité des économies énergétiques et budgétaires. Du point de vue législatif, des outils existent aujourd'hui grâce au Grenelle de l'environnement : la notion de nuisances lumineuses est inscrite dans le Code de l'environnement et les territoires se doivent de les limiter autant qu'ils le peuvent. Les textes qui découlent du Grenelle de l'environnement ont aussi permis de concevoir des espaces de protection de l'accès au ciel étoilé. Enfin, la notion de « paysages nocturnes » vient de faire son apparition dans la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 8 août 2016³. Reconnaître des spécificités aux « paysages nocturnes » peut avoir son importance. Il existe déjà, en France, des lois de protection des paysages ; y intégrer la dimension nocturne pourrait permettre d'amplifier la lutte contre les nuisances et pollutions lumineuses qui dégradent la qualité éco-paysagère des territoires en appauvrissant certains biotopes par exemple, ou encore l'accès visuel au ciel étoilé qui est un fort marqueur paysager pour les espaces naturels. On peut donc tout à fait imaginer une législation spécifique à la protection des paysages nocturnes, à l'instar de la Suisse, par exemple. On sent bien, avec cette récente loi, que nous n'en sommes plus très loin, et c'est ce que souhaitent les associations environnementales, et plus particulièrement les associations de défense de l'environnement nocturne.

Les normes techniques – qui, rappelons-le, ne sont pas d'application obligatoire – résultent, elles, du jeu des acteurs, essentiellement industriels. Les normes techniques participent de la constitution du droit, mais elles ne sont pas des normes juridiques ! Pour une entreprise, l'entrée dans un processus de normalisation technique sert à sécuriser son développement et sa compétitivité sur le marché. Ce serait donc se tirer une balle dans le pied pour les entreprises de l'éclairagisme que d'accepter sans mot dire une tendance décroissante sans renouvellement de matériel, comme la tendance à l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit. Pour toutes ces raisons, elles vont plutôt militer pour des réponses technicistes (passage à la LED, réduction des intensités par gradation plutôt que par coupure de l'éclairage, télégestion, *smart grids*, etc.). La controverse entre environnementalistes (les associations environnementales, et plus particulièrement de défense de l'environnement nocturne) et technicistes (industriels de l'éclairage, AFE, entreprises de gestion globale, etc.) est ainsi quasiment inéluctable, car elle renvoie à des visions économiques radicalement différentes et bien souvent incompatibles.

Justement pourriez-vous dire quelques mots sur l'ANPCEN association très active, voir intransigeante, dans la sauvegarde du ciel étoilé ?

L'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN) a fait brisé en généralité la problématique de la pollution lumineuse, transformant un problème d'astronomes en question publique de portée globale. Cette évolution peut être lue dans l'évolution même de l'association, dont l'objet est passé de la « protection du ciel nocturne » à la « protection du ciel et de l'environnement nocturnes » au moment du Grenelle

³ Loi n° 2016-1087.

de l'environnement, en 2007. Elle a alors parfaitement réussi la mise à l'agenda politique de ce nouveau problème environnemental. On peut par ailleurs noter que son objet n'est pas d'être une association de protection (c'est-à-dire qui s'occuperait elle-même de mettre en œuvre la protection), mais bien une association militant pour la protection. Son rôle est donc de construire le problème environnemental et de faire du lobbying pour sa reconnaissance politique et son traitement par des lois, des politiques territoriales, etc. C'est en ce sens qu'on peut dire qu'elle a fait – et continue de faire – son travail, par une stratégie politique bien menée.

Mais l'ANPCEN n'est désormais plus le seul organisme à se préoccuper de la protection du ciel et de l'environnement nocturnes. Des chercheurs travaillent sur la question en partenariat étroit avec les territoires, des ingénieurs territoriaux enclenchent des actions, des bureaux d'études comme Dark Sky Lab⁴ se spécialisent dans l'évaluation *in situ* des nuisances et pollutions lumineuses pour les territoires et se rapprochent des chercheurs pour élaborer ensemble des protocoles d'étude, par exemple. Et puis émergent des labels territoriaux qui ne sont pas portés par l'ANPCEN, comme les réserves internationales de ciels étoilés (RICE)⁵ qui sont portées par l'International Dark sky Association (association nord-américaine). L'ANPCEN a tendance à y voir des concurrents du label Villes et villages étoilés qu'elle promeut, alors même que les logiques territoriales de ces différents labels ne sont pas du tout les mêmes. L'ANPCEN a par ailleurs beaucoup de mal à reconnaître la dimension collective et non appropriable de certaines notions scientifiques : l'empreinte lumineuse ou la trame nocturne, par exemple, sont des notions en devenir, travaillées collectivement par des géographes, des écologues, des cartographes, des ingénieurs territoriaux, etc. Elles ne devraient pas devenir des marques déposées à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI). À trop se penser en interlocuteur exclusif pour tout ce qui touche aux nuisances et aux pollutions lumineuses, l'ANPCEN risque de se couper des autres acteurs. Surtout, l'association risque de ne pas intégrer les remarques et demandes des usagers des espaces nocturnes. Elle aurait pourtant tout intérêt à ce que la mise en débat touche un maximum de publics : plus il y aura de personnes qui se pencheront sur le sujet, plus les idées se croiseront et s'affronteront, et plus il y aura controverse. Et c'est de la controverse que peuvent émerger richesse et équilibre, même si ce dernier est limité dans le temps et l'espace.

C'est un peu dommage dans une démarche associative de se passer de professionnels dont la nuit et la lumière sont le métier, non ?

C'est dommage, certes, mais il ne faudrait pas non plus y voir un blocage total et définitif. Prenons l'exemple de l'AFE, qui a été pendant bien longtemps la bête noire de l'ANPCEN : même si leurs rapports restent aujourd'hui encore parfois tendus sur certains points (typiquement, l'extinction de l'éclairage public durant certaines plages horaires), il y a d'autres points sur lesquels un dialogue est installé. On a pu observer la même défiance vis-à-vis des syndicats intercommunaux d'énergie, qui étaient parfois perçus comme le prolongement d'EDF dans les territoires ruraux. Le regard change, et l'on a aujourd'hui des syndicats d'énergie qui, très pragmatiquement, commencent à entendre et à écouter les demandes et propositions concernant la lutte contre les nuisances et pollutions lumineuses. Certains vont même jusqu'à promouvoir l'extinction en milieu de nuit. C'est tout un ensemble de mentalités professionnelles qui doivent évoluer, il est donc normal que ça prenne du temps. L'ANPCEN est peut-être parfois trop pressée. Et puis, il faudra savoir se remettre en cause dans quelques années, quand de nouvelles études seront publiées, qui montreront peut-être que l'on n'a pas forcément pris les bonnes décisions à l'instant t.

⁴ Dark Sky Lab : fondateurs Michel Bonavitacola, Sébastien Vauclair, Michel Barraud, Léa Salmon-Legagneur ; Toulouse.

⁵ En France, on compte pour l'instant une seule réserve internationale de ciel étoilé (RICE) autour du pic du Midi de Bigorre (Pyrénées). Le Parc national des Cévennes a enclenché la procédure de labellisation pour devenir le deuxième territoire labellisé RICE dans les années à venir.

On sent bien que la réduction des nuisances et pollutions lumineuses va être un travail de longue haleine : manque de coordination des institutions, difficultés à trouver des indicateurs adaptés... quelles sont vos perspectives de travail pour les années à venir ?

D'un point de vue général, l'un des gros chantiers pour les années à venir est ce travail sur les indicateurs de la pollution lumineuse : trouver des indicateurs qui, à défaut d'être synthétiques, devront être pertinents et opérationnels sur le territoire, c'est-à-dire compréhensibles par le législateur et appropriables par les élus et les habitants. En ce qui concerne notre travail au sein du collectif RENOIR nous nous devons, en tant que chercheurs en sciences sociales, de rester critiques... y compris sur les politiques de protection et de valorisation de la nuit dans les territoires. Cela ne veut pas dire aller à leur rencontre, mais bien être capables d'en pointer certains défauts, certaines incohérences, etc. Par exemple, la labellisation semble être à la mode, et participe d'un mouvement de patrimonialisation du ciel étoilé. Nous devons alors garder la possibilité de poser la question de la « marchandisation » de cette nouvelle ressource environnementale. Pour le dire autrement, on peut par exemple poser la question suivante : doit-on forcément passer par la mise en ressource et la mise en tourisme de la nuit et de ses attributs pour que les territoires portent une attention accrue à sa protection ?

Nous allons donc continuer à publier sur la fabrique de l'éclairage urbain et son système d'acteurs. Nous investiguons en ce moment les liens entre les mondes technicistes et environnementalistes, et souhaitons intégrer à nos réflexions les acteurs que nous regroupons sous l'appellation « sphère esthète », qui englobe tous ceux qui font le pont entre technicistes et environnementalistes, par exemple les concepteurs lumière et les éclairagistes. La position que les concepteurs lumière et éclairagistes défendent, est que, pour mettre en valeur des bâtiments grâce à la lumière, il faut échapper à une surenchère des niveaux lumineux par ailleurs. Baisser de façon globale le niveau de l'éclairage urbain peut donc être un bénéfice pour les concepteurs lumière dont le matériau premier est aussi la nuit, le noir. La lumière est leur outil, et ils convergent ici avec la sphère techniciste ; mais dans un brouhaha lumineux, comment jouer avec l'ombre, avec les nuances ? Nous voyons ici des convergences avec certaines demandes de la sphère environnementaliste. La « sphère esthète » est donc de plus en plus à l'écoute des écologues, des médecins et des spécialistes de l'environnement nocturne, et de nombreux concepteurs lumière et éclairagistes reconnaissent que de mauvaises pratiques de l'éclairage ont pu avoir cours. Les concepteurs lumière se situent donc bien à l'articulation entre les mondes technicistes et environnementalistes, et cette position est intéressante à analyser.

Enfin, il faudrait aussi faire évoluer l'échelle des projets de réduction des nuisances et pollutions lumineuses. En milieu rural, c'est relativement facile car ces zones sont d'ores et déjà relativement épargnées, mais comment décliner ce principe aux agglomérations, qui sont pourtant les espaces qui concentrent la problématique sanitaire mais également les besoins de lumière pour les activités économiques ? Il n'y a pas les mêmes enjeux ni la même reconnaissance à la clé. Un exemple anecdotique illustre ce problème des échelles d'action avec des logiques parfois différentes, voire concurrentes : l'observatoire du pic du Midi de Bigorre, reconnu RICE, aimerait être inscrit à la liste du patrimoine mondial par l'UNESCO aux côtés d'autres sites astronomiques, en faisant valoir que la qualité de son ciel étoilé est un enjeu patrimonial fort. Dans le même temps, la ville de Toulouse (à 120 km à vol d'oiseau) voudrait

également être inscrite à la liste du patrimoine mondial pour les berges de Garonne et, dans cette perspective, elle a déployé un plan lumière sur tous les bâtiments qui longent ces berges. Des logiques patrimoniales peuvent donc entrer en concurrence : les deux territoires visent le même label, mais pour que l'un l'obtienne, il pense devoir faire des aménagements lumière qui peuvent remettre en cause la candidature de l'autre ! Au-delà de l'anecdote, c'est l'interterritorialité qui est questionnée ici : comment les territoires s'entendent et s'écoutent-ils sur leurs politiques d'éclairage ? La fabrique de l'éclairage urbain tient-elle compte des contraintes et des projets des territoires voisins ? Pour trouver un terrain d'entente (préserver la nuit et, simultanément, maintenir voire augmenter l'attractivité des territoires), la gestion différenciée de l'éclairage, dans l'espace et dans le temps, constitue une piste.

Toutes les communes aimeraient, comme l'ANPCEN le souhaite, être dotées de luminaires modernes aux photométries performantes, aux flux parfaitement maîtrisés, mais il faut se rendre compte que l'investissement dans le parc d'éclairage est très lourd financièrement pour les territoires et qu'il se fait à long terme. C'est d'autant plus vrai pour les villes dotées de plans lumière ou de Sdal : celles-ci ont investi dans la valorisation de la nuit il y a quelques années et il est impossible d'inverser la marche du jour au lendemain puisque les finances publiques ne le permettent pas actuellement. C'est donc peu à peu que le parc d'éclairage est amélioré, et les élus doivent à ce moment-là prendre garde à ne pas augmenter les intensités ou multiplier inutilement les points lumineux sur leur territoire.

Selon vous, quels sont le rôle et la place des associations aujourd'hui dans le domaine de la protection contre la pollution et les nuisances lumineuses ? *Quid des usagers ?*

Même si les associations environnementales ne sont pas toujours tempérées lorsqu'il s'agit de parler de pollution lumineuse et de pratiques vertueuses, elles contribuent à alimenter un débat qui aujourd'hui existe bel et bien. Prenons garde à ce que ce débat ne se fasse pas sans l'ensemble des usagers des espaces nocturnes, qui sont finalement les premiers intéressés. Il faut compter également sur les équipes de recherche, qui ont une vision certainement plus détachée de la problématique, pour arriver à des estimations plus fines des effets de l'éclairage artificiel sur notre environnement et fournir une analyse des nouveaux enjeux liés à l'éclairage artificiel, en en questionnant les usages. Il revient également à chacun de déterminer si la gestion de l'éclairage public doit devenir le nouvel eldorado du développement par la technique (gestion globale, télégestion, éclairage à la demande, etc.) ou s'il ne vaut pas mieux, parfois, suivre une logique de décroissance en défendant plus fermement les coupures durant certaines plages horaires, plus facilement applicables et accessibles aux petites communes.

Contributeurs

De la scène à la nuit, de 1975 à ce jour, **YVES ADRIEN** traverse huit lustres de lumière au cours desquels il crée les comptoirs de conception : l'atelier Coup d'Éclat (1994), la compagnie YALD. inc (2004) et PluZ SAS (2014). Son expérience est jalonnée de rencontres et de recherches déterminantes, et marquée par une démarche de conception lumière orientée vers la réalité formelle et sociale de demain.

Diplômé de l'École centrale Paris en 2006, **FRANÇOIS AGACHE** travaille dans le groupe Unibail-Rodamco depuis dix ans. Directeur de projets, chargé du développement de VIPARIS (filiale d'Unibail et de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris), il suit notamment la tour Triangle (Paris 15^e), opération mixte (Bureaux, hôtel, commerces, espaces publics), le parc des expositions (Paris 15^e) et développe une approche transverses en phase amont sur des projets de revalorisation des sites existants.

Architecte, **AGATHE ARGOD** exerce comme scénographe et conceptrice lumière depuis 1994. Elle a fondé en 2010 l'agence Scène publique.

Architecte, **RENÉ-HENRI ARNAUD** a été successivement associé d'Architecture Studio, agence française implantée à Shanghai, Pékin et Venise. Elle regroupe aujourd'hui 150 collaborateurs de 25 nationalités et a réalisé, entre autres, les mises en lumière du grand auditorium de la Maison de la radio, du Parlement européen de Strasbourg, de l'Institut du monde arabe, de la cathédrale de Créteil, du centre culturel de Jinan, du Théâtre national de Bahreïn, de la tour Rotana à Amman ou encore du centre culturel Onassis à Athènes. L'agence travaille depuis de nombreuses années avec des concepteurs lumière.

Son brevet d'électronicien en poche, **PIERRE BIDEAU** intègre le service Son et Lumière de Philips en 1963 puis reprend un fonds artisanal d'électricien, spécialisé en illuminations et son-et-lumière à Tours, en 1967. Il crée et dirige l'agence Conception, Ingénierie, Études de Lumières (CIEL) de 1986 à 2013. Il est également ancien président et membre d'honneur de l'ACE. Parmi les nombreuses réalisations, citons notamment la mise en lumière de la tour Eiffel en 1985, puis son scintillement en 2000, ou encore l'illumination de l'Acropole (Athènes), le littoral de Biarritz...

Concepteur lumière et scénographe, formateur (ENSI Poitiers, Polytech Orléans) depuis 1999, **SYLVAIN BIGOT** crée Neo Light en 2005. Avec ses deux agences (Tours et Paris), il réalise les plans lumière de nombreuses villes, en France et à l'étranger (Rouen, Dakar, Évreux, Lille, Bilbao, Vernon, Boulogne-sur-Mer, Le Touquet, Guérande...). Ses mises en lumière ont été distinguées à de nombreuses reprises, notamment l'illumination du château de Chaumont-sur-Loire.

MAXIME BRUNOIS est étudiant en design d'espaces à l'ESAA-Duperré lorsqu'il manipule pour la première fois la lumière en tant que médium. Il découvre ensuite les nombreuses potentialités de ce matériau grâce à des ateliers et à des rencontres avec les professionnels de la scène. Son expérience au sein des agences 8'18" et Concepto lui permet d'asseoir cette première approche.

Diplômée en design industriel, **ANNE BUREAU** est conceptrice lumière indépendante depuis 1995. Elle a fondé l'agence Wonderfullight en 2011. Parmi ses références figurent notamment

l'auditorium de Normandie (Rouen), la place Magendie (Lormont), le château cathare de Puilaurens, la fondation Vincent-Van-Gogh (Arles) et le musée de l'Orangerie (Paris). Elle est membre de nombreuses associations professionnelles dont l'IALD, l'ACE, l'ILA et l'AFE et fait partie du comité directeur de Encuentro Iberoamericano de Lighting design (EILD).

Issue du domaine des arts appliqués, **LOÏZA CABARET** s'est formée à l'École d'architecture et de paysage de Bordeaux, diplôme complété par un master en génie civil et construction, et spécialisée dans les ambiances et le confort en architecture et urbanisme. Elle travaille chez Concepto depuis 2011 ; elle participe à l'élaboration de nombreux Sdal et mène des projets de mise en lumière intérieure et extérieure tout en portant un intérêt particulier à la création d'infographies nocturnes expérimentales.

Créatrice de l'agence Orpin de Lune en 2011, **SOPHIE CACLIN** accompagne les organisations publiques et privées dans leurs projets liés à l'éclairage dans le bâtiment et l'espace public (gestion de projet, stratégie, formation). Elle est également auteur et intervient dans différents colloques internationaux. Son expérience lui permet de porter un regard transversal sur toutes les applications de la lumière.

Plasticienne, **SARA CASTAGNÉ** s'est lancée dans la conception lumière en 1996. Après une longue collaboration au sein des agences Concepto et ON, elle fonde LUMINOcité en 2009. À travers des projets phares comme la restructuration de l'espace Oscar-Niemeyer au Havre, la mise en lumière de la grotte de Lourdes, du village de Brionne et de la corniche de Rocamadour, l'agence s'inscrit dans une dynamique où l'humain occupe une place centrale. La pluridisciplinarité des projets (espaces intérieurs et extérieurs ; environnements urbain, architectural, paysager et scénographique) offre à l'agence un regard large et complet sur la conception lumière. En tant que présidente de l'ACE, elle est à l'origine du « Manifeste des concepteurs lumière pour des projets d'éclairage raisonnés » et milite pour une meilleure prise en compte du développement durable par la profession. Elle anime également des ateliers auprès de futurs professionnels à l'ENSP et à l'ENSAPL.

Géographe de formation, **SAMUEL CHALLÉAT**, est passionné d'astronomie et auteur d'une thèse au titre évocateur : « Sauver la nuit – Empreinte lumineuse, urbanisme et gouvernance des territoires ». Il a cofondé, avec l'appui du laboratoire LISST-Dynamiques rurales, le collectif de recherche RENOIR (universités de Toulouse 2 et 3, INRA-Toulouse, universités de Bourgogne et de Paris-8). Le collectif exerce également des missions de conseil (déambulations nocturnes, entretiens, concertations) et suit de près les trajectoires et motivations de divers territoires en quête de labels visant à promouvoir la qualité de la nuit et du ciel étoilé.

RÉMY CIMADEVILLA a été initié à la conception lumière par Georges Berne, au sein de l'Observatoire 1 puis de 8'18", agence dont il est aujourd'hui associé. Il y appréhende la lumière comme matériau d'expression et y découvre le sens de ce métier, son ouverture plastique, sa dimension technique. Au gré des rencontres et des collaborations avec architectes et créateurs, il imagine des solutions pour accompagner leurs intentions, en explorer les possibilités et en exploiter les contraintes. L'Atelier du Soir voit le jour en 2012, signant un nouveau chapitre correspondant à la recherche d'un angle d'équilibre entre la liberté d'une signature individuelle, unique, et la poursuite d'une histoire commune. L'Atelier du Soir et 8'18" sont partenaires, intimement liés et traitent de manière solidaire les projets qui leur sont confiés.

LOUIS CLAIR ouvre en 1983 son agence, Light Cibles, et devient le premier concepteur lumière indépendant en France. Il a ensuite créé des filiales en Chine, à Singapour et en Malaisie. Il est à l'origine de célèbres mises en lumière : Grande Arche de La Défense, parc de La Villette, église

Saint-Eustache à Paris, aéroport de Shanghai, mont Saint-Michel... Il est également connu pour son travail à l'échelle urbaine, notamment avec les plans lumière de Singapour, de l'île de Santosa et de Nanchang. Enfin, il compte à son palmarès des réalisations monumentales sur des façades d'immeubles dans les villes de Ningbo (Chine), Hangzhou (Chine), Tsinghua (Malaisie). Artiste, ingénieur, enseignant, Louis Clair a largement contribué et contribue encore au rayonnement de la profession en France et dans le monde.

Ingénieur-éclairagiste de formation, **FLORIAN COLIN** porte la technique de l'éclairage au service de la création, de la cohérence et du réalisme des projets conçus depuis huit ans au sein de l'atelier Coup d'Éclat.

Designer et conceptrice lumière disposant d'une expérience internationale (Italie, Royaume-Uni...), **CATERINA COLLE** est directrice de projet à l'atelier Coup d'Éclat. Elle met son expertise au profit d'une conception graphique qu'elle souhaite précise et simple. Elle souhaite que ses réalisations lumineuses racontent une histoire. Parmi ses projets emblématiques, on trouve la mise en lumière de la promenade du Paillon à Nice, le plan lumière du port de Nice ou encore le Sdal de Noisy-le-Grand et l'écoquartier Camille-Caudel de Palaiseau intégrant la gestion Li-Fi.

Professeur d'ophtalmologie et de physiopathologie sensorielle aéronautique et spatiale au Val-de-Grâce, ancien directeur de l'institution nationale des Invalides, **CHRISTIAN CORBÉ** a cosigné, en 2017, le rapport de la Société française d'ophtalmologie, sur la déficience visuelle. Il est également ancien président de l'Association française de l'éclairage (AFE), président du collège Santé de l'AFE et président-fondateur de l'association Basse Vision des pays francophones.

La ville et la lumière sont au centre des préoccupations d'**ISABELLE CORTEN**. Le travail de cette conceptrice lumière repose sur des expériences probantes en Belgique et à l'étranger. Comme architecte et urbaniste spécialisé dans la mise en lumière des espaces publics et des bâtiments, elle œuvre dans ce domaine depuis 1995. En 2001, elle fonde sa propre agence, Radiance35. Elle ne se contente pas de réaliser des études sur la mise en lumière d'un site mais y ajoute ce supplément d'âme qui signe une démarche résolument politique. Elle est par ailleurs présidente de Concepteurs lumière sans frontières, membre fondatrice du *Social Light Movement* et membre de Lighting Urban Community International (LUCI).

Conceptrice lumière, **STÉPHANIE DANIEL** conçoit des éclairages depuis plus de 25 ans, partageant ses expériences entre le spectacle vivant, l'éclairage architectural et l'exposition. Elle aime créer de l'émotion avec la lumière, la lisibilité et la clarté de la présentation, tout en y incluant toujours des préoccupations de sens et de cohérence. En 2007, elle a reçu le Molière du meilleur créateur de lumière pour la pièce *Cyrano de Bergerac*, mise en scène par Denis Podalydès à la Comédie-Française.

Diplômée de l'Institut d'urbanisme de Paris, **SARAH DEBAENE** collabore chez ON, agence de conception lumière, depuis 2010 ; elle est en charge des problématiques nocturnes des grands projets urbains et territoriaux.

Concepteur lumière, ancien président de l'ACE, **MARC DUMAS** a créé l'agence Dumas Lumière en 1996. Son activité initiale de cameraman et de directeur de la photographie dans le cinéma durant une vingtaine d'années lui a permis de découvrir et d'expérimenter la lumière. Il alterne son activité entre éclairage extérieur et intérieur, avec des mises en lumière d'espaces urbains, architecturaux, d'exposition ou de musées. Il a notamment créé une scénographie

pour l'édition 2009 de la fête des Lumières. Il enseigne et intervient régulièrement dans le cadre de cycles de conférences.

JEAN-JACQUES EZRATI est praticien de la lumière depuis plus de trente-cinq ans. Il a été tour à tour régisseur lumière et régisseur d'espaces au Centre Georges-Pompidou puis éclairagiste-conseil au sein de la direction des musées de France avant de rejoindre, comme ingénieur d'études, le Centre de recherche et de restauration des musées de France. Membre fondateur de l'ACE et membre de l'AFE, de la section française de la Commission internationale de l'éclairage (CIE-France), du Conseil international des musées (ICOM) et expert auprès de l'Association française de normalisation (Afnor), il est aujourd'hui consultant et formateur indépendant en éclairage.

Éclairagiste, artiste et technicien lumière, **LAURENT FACHARD** « ambiance » la nuit des villes depuis près de quarante ans, depuis *Aix, ville ouverte aux saltimbanques* en 1973 jusqu'à la création de la fête des Lumières à Lyon en 1998 en passant par les illuminations des Grandes Eaux nocturnes du château de Versailles. Auteur de concepts d'éclairage éphémères et pérennes tout à fait uniques et originaux, fondateur du bureau d'études techniques et atelier de création lumière indépendant Les Éclairagistes Associés (LEA), il a participé à de nombreux projets d'architecture et de transformation urbaines d'envergure en collaborant avec des architectes, des urbanistes et des paysagistes exigeants.

Persuadé que la lumière influe sur la perception émotionnelle et architecturale, **GÉRARD FOUCAULT** a approfondi cette spécialité dès les années 1970 en créant son studio d'éclairagiste indépendant. Éclairer juste, sans surenchère, éviter le superflu et l'écueil de la modernisation par souci de modernité sont ses maîtres-mots. Ses études actuelles, qui se partagent entre le nouveau palais de Justice de Paris, le musée Ingres ou encore les gares du Grand Paris Express, confirment une appétence pour la diversité des sujets et ce besoin de renouveler les expériences, de multiplier les domaines d'intervention, pour s'informer et toujours découvrir.

Diplômé de l'université des sciences et techniques du spectacle, **AURÉLIEN DE FURSAC** a poursuivi sa formation à l'Institut supérieur des techniques des arts vivants avant de se lancer sur la scène contemporaine où il a développé pendant sept ans des scénographies lumière pour la danse, le théâtre et diverses installations plastiques. Il a ensuite collaboré en tant que concepteur lumière au sein de l'agence Côté Lumière, avant de fonder Latérale, agence spécialisée dans l'étude et la mise en lumière d'espaces architecturaux, dans laquelle la lumière s'articule entre technicité et onirisme. Il a été distingué en 2014 par l'ACE, puis à Copenhague dans le cadre du Lighting Challenge.

Autodidacte en arts de la scène, éclairagiste pour le spectacle vivant à partir de 1980 puis pour l'Opéra de Paris, **FRANÇOIS GAUNAND** est engagé en 1991 par Walt Disney Imagineering pour la réalisation du Parc Disneyland Paris. Il se tourne ensuite progressivement vers l'éclairage pérenne et crée l'agence Seulssoleil, bureau de conception et d'étude en éclairage, en 2001.

Paysagiste et concepteur-lumière français résidant en Colombie, **RAPHAËL GIROUARD** a travaillé avec Yves Adrien pour l'atelier Coup d'Éclat de 2005 à 2010, avant de partir à la découverte des paysages et lumières d'Amérique latine (Chili, Brésil, Haïti...). En 2015, il cofonde avec Yves Adrien et Solanyi Ramirez l'atelier pluZ/Urbanismo Nocturno à Medellín (Colombie) ainsi que le collectif Trasnoche / Laboratorio de iluminación social regroupant les compétences et problématiques d'architectes, artistes, sociologues... sur les dynamiques propres à la nuit. Il est aussi membre actif de cLSF, Asdluz et SLM.

Lighting designer dans le monde du spectacle dès 1986, **PASCAL GOUGEON** a créé l'atelier Kandela en 1994. Utilisant la lumière comme matière première et l'espace public comme lieu d'expression, il s'inspire de l'histoire des lieux qu'il éclaire, au moyen de codes-couleur ou de détails révélés, et nourrit de poésie la scénographie qui s'exprime la nuit sur l'ensemble du territoire urbain.

AUDE GRARD est urbaniste lumière au sein de LUMINOcité, agence au sein de laquelle elle assure la réalisation conceptuelle et technique de projets. Elle travaille sur l'identité nocturne des territoires à travers le prisme théorique des sciences sociales et urbaines et de son expérience de concertation avec les habitants. Elle conçoit la mise en lumière comme la constitution de nouveaux espaces à vivre et comme le modelage d'un deuxième monde : celui des noctambules, expressif et artistique, et celui de tous les citoyens, pratique et apaisé.

Urbaniste de formation, diplômée d'un master à l'Institut d'urbanisme de Paris, **FANNY GUERARD** est chef de projet chez Concepto où elle réalise, depuis 2009, des projets d'éclairage à différentes échelles. Spécialisée en Sdal, elle développe également une réflexion sur l'urbanisme nocturne.

LUC GWIAZDZINSKI, géographe, chercheur au laboratoire Pacte (UMR 5194 CNRS) associé à l'Eirest (Paris 1-Sorbonne) et au Motu (Milan), dirige le master Innovation et Territoire et enseigne l'aménagement et l'urbanisme à l'université Grenoble-Alpes (IGA) et dans d'autres facultés internationales (Milan, Shanghai, Lausanne...). Il a publié une dizaine d'ouvrages sur le rapport à la nuit urbaine et collaboré à nombre de revues scientifiques internationales. Spécialiste des problématiques de temps et de mobilité au sein de diverses collectivités territoriales, il a également dirigé des structures d'études et diverses agences chargées de l'application concrète de la démarche issue de la recherche.

Paysagiste, **PASCALE HANNETEL** a cofondé, avec Arnaud Yver et Christophe Laforge, l'agence HYL qui couvre les domaines de l'urbanisme et du patrimoine, des espaces publics et des espaces verts, de la renaturation et des ouvrages hydrauliques. L'agence a réalisé, entre autres, l'aménagement paysager des parcs inondables du Pecq-sur-Seine (Hauts-de-Seine), de Coulainnes (Sarthe), du parc de l'île-aux-Planches au Mans, de l'aire d'accueil de la baie de Somme et le projet de rétablissement du caractère maritime du mont Saint-Michel. Elle a également pris en charge des quartiers entiers : restructuration du quartier de la Caravelle à Villeneuve-la-Garenne (Hauts-de-Seine), écoquartiers de la Roseraie et du Plateau à Chartres (Eure-et-Loir), quartier culturel Agence à Troyes (Aube).

Architecte de formation, **NICOLAS HOUEL** s'est tout d'abord intéressé à la lumière au travers d'illustrations architecturales, plaçant ce matériau au cœur des projets. Mû par les valeurs de complémentarité et de pluridisciplinarité, il puise dans des champs disciplinaires variés pour nourrir sa réflexion sur la lumière et prône un rapport interactif avec l'usager.

Après des études d'art et de design au Japon, en France et aux États-Unis, **AKARI-LISA ISHII** a débuté comme conceptrice d'éclairages aux États-Unis, puis au Japon avant de rejoindre le studio Light Cibles. En 2004, elle fonde simultanément à Paris et à Tokyo le bureau I.C.O.N. (Ishii Conception Office Network). Elle est, entre autres, à l'origine des mises en lumière du Centre Pompidou-Metz et du château d'eau de Cherbourg-Octeville (prix ACE 2015) et lauréate de nombreux prix internationaux (prix de l'IES...).

Titulaire d'un diplôme d'arts appliqués, **ROZENN LE COUILLARD** met en œuvre son savoir-faire au service de projets lumière alliant sensibilité artistique et technicité. La lumière se met au service

d'un projet architectural, paysager ou urbanistique ; elle contribue au confort et au bien-être, dans le respect de l'environnement. Avant de créer Noctiluca en 2014, elle a expérimenté le matériau lumière, de jour comme de nuit, dans des espaces intérieurs et extérieurs en tant qu'associée de l'agence 8'18".

Salué comme artiste majeur de la scène française et internationale, **CLAUDE LÉVÊQUE** se réfère, à travers ses œuvres, à la culture populaire, à l'environnement quotidien et aux images mentales. Il crée des ambiances et des objets tout en élargissant la dimension de l'installation par l'utilisation de l'efficacité sensorielle de la lumière et du son. Jouant de la capacité des œuvres à provoquer des émotions visuelles et sensibles, il bouscule sans cesse les habitudes perceptives et réactive les références culturelles nécessaires au processus créatif.

Concepteur lumière-metteur en scène, **JEAN-PIERRE MAQUAIR** a fondé la société De Cour à Jardin en 1995 et dirige depuis cinq ans l'évènement lumière annuel *Paris illumine Paris*. Gérée par Valérie Lenain, De Cour à Jardin recherche en permanence une unité indispensable entre création artistique et produits techniques afin de créer une alchimie entre les concepts développés par l'agence et le caractère exceptionnel du patrimoine, avec en ligne de mire une immersion du public dans l'esthétisme et l'émotion

Plasticien lumière, ancien président de l'ACE, **FRANÇOIS MIGEON** a étudié les arts appliqués puis créé l'agence Grandeur Nature avec Michelle Salmon. En 2007, il fonde avec Georges Berne, l'agence 8'18" dont il est actuellement gérant. Il intervient dans tous les domaines de l'environnement-lumière (architecture, muséographie, urbanisme, paysage et œuvres artistiques), en France et dans le monde.

Concepteur lumière, **ROGER NARBONI** a créé Concepto en 1988 à Bagneux (Hauts-de-Seine). L'agence est spécialisée dans les mises en lumière urbaines, paysagères et architecturales de grandes dimensions et la planification urbaine de l'éclairage. Il a initié en 1987 l'urbanisme lumière et a étudié, depuis, plus de 120 Sdal, en France et à l'étranger. Depuis une dizaine d'années, il conduit des réflexions prospectives sur la lumière urbaine du futur, l'écoconception lumière de l'éclairage public ainsi que sur les trames noires pour redécouvrir le rôle que peut jouer l'obscurité en ville. Il est l'auteur de nombreux ouvrages de référence, enseigne en France et à l'étranger et dirige régulièrement des ateliers professionnels internationaux.

Titulaire d'un double diplôme en art et ingénierie, **VIRGINIE NICOLAS** est conceptrice lumière au sein de l'agence Concepto depuis 2005. Elle a conçu et mis en œuvre une trentaine de projets d'éclairage d'espaces publics, de création d'écoquartiers, d'espaces architecturaux complexes et d'expositions d'art contemporain. Elle a participé en 2014 à la rédaction du cahier des charges « Éclairage public et biodiversité » pour la mission « Économie de la biodiversité » de la Caisse des dépôts et consignation (CDC) et a suivi en 2012 une spécialisation professionnelle en lumière du jour.

Diplômée de l'ENSP, la paysagiste **JACQUELINE OSTY** crée à Paris son agence en 1985, qui se transforme en 2007 en Atelier Jacqueline Osty & Associés (AJOA). Elle est reconnue pour son travail où les préoccupations patrimoniales, urbaines et environnementales sont totalement intégrées à la conception des projets. Elle a développé une approche très contextuelle et sensible du site nourrie par des allers et retours constants entre les différentes échelles du territoire. Elle attache une grande importance à la manière d'ancrer le projet dans son site et recherche la meilleure adéquation entre un lieu et ses composants. Le travail de proximité avec le territoire, dans le but d'en préserver l'attractivité et d'en valoriser toutes les formes de patrimoine caractérise son travail.

JULIEN PAVILLARD (agence Congo Bleu) est consultant pour la réalisation de projets lumière événementiels et directeur artistique de différents festivals et événements internationaux. Il intervient également en tant que conseil auprès de villes étrangères, dans des jurys de festivals, et comme conférencier auprès d'écoles d'art ou d'ingénieurs. Il a entre autres mis ses compétences au service de la fête des Lumières de Lyon, du festival Geneva Lux de Genève ainsi que d'événements lumière en Amérique du Nord, en Europe et en Asie.

Son diplôme d'ingénierie en poche, **FANNY PERINEAU** intègre l'agence Concepto en tant qu'assistante-éclairagiste. Désireuse de s'affranchir du simple caractère technique de ses études, elle nourrit sa culture lumière et design au travers de divers projets : Sdal, lumière intérieure, paysage nocturne et lumière architecturale.

Ingénieur électricité et éclairage, **PIERRE ROSSIGNOL** a débuté chez Lightec puis créé sa propre agence. Spécialisé dans les mises en lumière extérieures, la scénographe et les Sdal, il enseigne également à l'université Paul-Sabatier de Toulouse, est corédacteur du livre ouvert sur le développement durable et l'éclairage, il intervient dans de nombreuses conférences. Vice-président national de l'AFE et président de la section Languedoc-Roussillon, il assure des formations pour le compte de l'association et participe à l'élaboration de normes et règlements liés à l'éclairage.

Formé à l'École Boule, **STÉPHANE SERVANT** manifeste très tôt un intérêt particulier pour le design. En 1996, à la faveur d'un échange interuniversitaire avec la faculté d'aménagement de Montréal, il aborde le thème du plan lumière dans le cadre d'un projet de requalification urbaine. Conquis par le matériau lumière et ses potentialités, il exerce près de neuf ans comme chef de projet en agence avant de créer en 2007 son propre atelier (S²). Il intervient depuis en tant que conseil de groupements de maîtrise d'œuvre (architectes, paysagistes, urbanistes, ergonomes, BET, scénographes...) sur tous types de projets d'aménagement.

Fascinée par la nuit depuis ses études en architecture à l'école de Nantes, **SYLVIE SIEG** conçoit des mises en lumière urbaines, rurales, intérieures et scénographiques inspirées par ses rencontres avec des élus, des techniciens, des artistes et des maîtres d'œuvre. Elle apprécie de mettre l'environnement en lumière tout autant que l'édifice lui-même et souhaite éviter de faire de la lumière une fin ultime ; au contraire, elle la considère comme une composante de l'espace public ou de l'architecture, qui révèle, aux côtés de l'urbanisme, de l'architecture et du paysage, le cadre de vie et améliore le bien-être des noctambules. Ses réalisations sont diverses, de l'intérieur de la cathédrale de Narbonne, à la mise en scène nocturne de la ligne 4 du tramway de Montpellier, en passant par la mise en lumière de l'Institut médico-éducatif de Port-Vendres.

Dans la foulée de ses études d'architecture intérieure, **JEAN-YVES SOËTINCK** découvre le potentiel de la lumière urbaine à travers les premières opérations de la ville de Lyon. En 2001, il crée L'Acte Lumière, agence spécialisée dans l'éclairage urbain, la mise en valeur du patrimoine architectural et la planification lumière. L'identité nocturne, l'échange, le partage de projet et la sensibilité de la nuit et des effets lumineux sont au cœur de la démarche conceptuelle de l'agence pour qui « éclairer, c'est sculpter de l'ombre ».

Architecte DPLG, **VINCENT THIESSON** croise Roger Narboni au cours de sa formation et intègre l'agence Concepto. En 2003, il fonde l'agence ON qu'il dirige. Sa double compétence d'architecte et de concepteur lumière lui permet d'appréhender de manière fine les problématiques de la ville, notamment dans leur dimension nocturne. Il place au cœur de son travail les notions d'usage et de perception des espaces la nuit.

JULIEN TORRES a rejoint la Société du Grand Paris (SGP) en mai 2016 comme responsable des études d'architecture sur l'ensemble du réseau, après avoir exercé plus de 11 ans en tant qu'architecte dans une filiale tournée vers l'international du groupe Aéroports de Paris (ADP). À ce titre, il a été architecte de conception mais aussi de réalisation. Il est ensuite devenu chef de projet/maître d'œuvre tous corps d'état en conception et réalisation et directeur de travaux. Dans le cadre de la création du réseau du Grand Paris Express, il supervise le suivi architectural, paysager, acoustique et lumière de l'ensemble des gares. Il dispose d'un point de vue d'échelle inédit sur la définition d'une charte et d'un cahier des charges communs aux soixante-huit gares du réseau et sur leur interprétation, gare par gare, selon les sensibilités des différents concepteurs.

Acteur engagé de la mise en valeur du patrimoine bâti et paysager, nocturne et diurne, depuis 1984, **VINCENT VALÈRE** est l'instigateur de nombreuses mises en lumière architecturales, de parcours nocturnes, d'illuminations et d'installations lumière et sonore éphémères ou pérennes. Aujourd'hui consultant auprès de maîtres d'ouvrage publics (État et collectivités), il a été chef du département des travaux de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, puis chargé de mission lumière de 1995 à 2007. Il a créé un enseignement sur la lumière à l'École nationale supérieure de la nature et du paysage à Blois en 1997. Il est l'auteur de l'ouvrage *Les lumières de la ville. Réflexions et recommandations à l'usage des collectivités*, paru aux Éditions Sujet/Objet (2003).

CHARLES VICARINI a lancé son studio il y a près de vingt ans, convaincu par son parcours aux Arts déco que la conception lumière était une discipline plastique pluridisciplinaire et transversale nouvelle. Depuis, ses explorations visuelles et lumineuses se concentrent sur la qualification urbaine des polarités et transitions nocturnes.

Le parcours de **VIRGINIE VOUÉ** en histoire de l'art et en arts appliqués (section Scénographie) nourrit sa démarche depuis de nombreuses années, que ce soit par le regard porté sur son environnement ou son approche de la lumière, à la fois comme outil de mise en valeur patrimoniale et urbaine et comme outil de transformation de l'espace vécu et habité. Après une expérience en tant que chargée de mission lumière en maîtrise d'ouvrage, puis chez un confrère concepteur lumière, elle crée l'agence Luminescence en 2010. Son travail s'axe principalement autour des questions de perception et de scénographie, essentielles au travail de l'ambiance nocturne, en corrélation avec le contexte architectural, patrimonial, urbain et plus généralement celui du projet, dans une perspective toujours fortement ancrée de travail « sur mesure ».

Diplômée en design et architecture intérieure, **MELINA VOTADORO** débute à l'agence Concepto où elle acquiert les fondamentaux et participe, en tant que chef de projet, à des mises en lumière patrimoniales et urbaines comme l'illumination de la cathédrale de Reims, du Grand Canal d'Hangzhou (Chine) ou le Sdal de Jérusalem. Elle intègre ensuite Coup d'Éclat et se spécialise dans la lumière urbaine, les écoquartiers et les études programmatiques telles que la charte architecturale des gares du Grand Paris Express.

Fondateur de l'agence Le Point Lumineux, structure indépendante basée à Besançon intervenant dans le monde entier pour concevoir des installations de mise en lumière d'architectures, d'espaces publics ou privés, **THIERRY WAGLER** a orienté son travail vers l'analyse, l'écoute, la compréhension des attentes et des enjeux pour élaborer un projet cohérent, respectueux du lieu et de ses utilisateurs, afin, à l'approche du soir, de créer des ambiances intérieures, de

révéler un monument, un paysage, un quartier ou une ville, de peindre un tableau, de faire appel à la mémoire et... de raconter des histoires !

RICHARD ZARITKIEWICZ s'est forgé une compétence reconnue dans le domaine de l'éclairage circadien et du *human centric lighting* (éclairage anthropocentrique) en lieu de travail et en milieu médical qui s'ajoute à celle acquise en vingt-cinq ans sur tous les terrains de l'éclairage architectural. Formateur et enseignant, sa démarche pédagogique l'a conduit à une activité de recherche sur la culture et l'anthropologie visuelles.

Forte d'une expérience de plus de quinze ans en conception lumière (sièges d'entreprises, grande distribution, secteurs hospitalier et des transports...), le docteur **KAROLINA M. ZIELINSKA-DABKOWSKA** est également enseignant-chercheur. À ce titre, elle a participé à nombre de conférences internationales et publié des plusieurs dizaines d'articles dans des revues internationales. Elle est également membre du Royal Institute of British Architects (RIBA) et de l'International Association of Lighting Designers (IALD).